

Commune de BILLIERS (56)

Construction d'une salle communale

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marchés de contrôleur technique, d'OPC et de SPS

Affaire 24S0292

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MORBIHAN HABITAT - Service aménagement et assistance aux collectivités, agissant au nom et pour le compte de la BILLIERS - 6 avenue Edgar Degas - 56008 Vannes cedex - Tél : 02 97 01 59 91

Procédure de passation du marché

Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation (article L.2123-1 du code de la commande publique).

Objet des marchés

Marché n° 1 : marché de contrôle technique (missions : L – SEI - PS – P1 – F - Pha – TH – HAND (+attestation accessibilité handicapés) – Vérification des installations électriques

Marché n° 2 : marché d'Ordonnancement Pilotage Coordination

Marché n° 3 : marché de Coordination Sécurité Protection Santé (Conception/réalisation de niveau II)

Lieu d'exécution

ZA du Guena – 56190 BILLIERS

Caractéristiques principales de l'ouvrage

Construction d'une salle communale, d'une surface de plancher d'environ 628 m² sur la commune de BILLIERS.

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affecté aux travaux (bâtiment neuf + VRD + aménagements extérieurs) est fixé par le maître d'ouvrage à 1 600 000,00 € HT, valeur juin 2024).

Délai d'exécution

Date prévisionnelle de début des études : janvier 2025

Date prévisionnelle de début des travaux : janvier 2026

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de réception des candidatures et des offres : Lundi 09 décembre 2024 à 12H00

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Les candidats peuvent télécharger les documents du dossier de consultation et déposer leur candidature et leur offre par voie électronique via le site : <https://www.marches-securises.fr/entreprise> (Hotline technique au 04 92 90 93 27)

Modalités de transmissions des candidatures et offres cf. règlement de la consultation

Critères de sélection cf. règlement de la consultation

Information sur les recours

Greffe du Tribunal Administratif - 3, Contour de la Motte - CS 44416 - 35044 RENNES Cedex - Tél. :02.23.21.28.28 - Fax : 02.99.63.56.84 - greffe.ta-rennes@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 08 novembre 2024